



Facturation sans réparation du véhicule chez renault

Par **MARADJA_old**, le **01/08/2007** à **17:57**

Bonjour, rnJ'ai une voiture CLIO année 2000 qui est tombée en panne. J'ai confié mon véhicule à un garage RENAULT pour réparation, après trois mois d'allé-retour ils n'ont toujours pas réparé le véhicule, aujourd'hui j'ai décidé de récupérer mon véhicule afin de changer de garage mais ils me demandent de payer une facture de 300 euros or le problème électronique dans le véhicule n'est toujours pas résolu. Ma question est la suivante :rnEst-ce que le garage RENAULT a une obligation de résultat ?rnDois-je payer la facture même si le véhicule est toujours hors service ?rnQuel est mon recours pour cette affaire ?rnEn attendant votre réponse veuillez agréer mes salutations les plus distinguéesrnCordialement

Par **maitreiledefrance_old**, le **01/09/2007** à **12:30**

Bonjourrnvous avez confier votre véhicule pour réparation, celle-ci n'est pas effectué donc vous n'avez rien à payer, il ne peut pas exiger paiementrn- faire une mise en demeure ARrn- saisir le tribunal d'instance du lieu du défendeur rnau besoin, contactez-moi par mail